

# Commentaire sur le marché

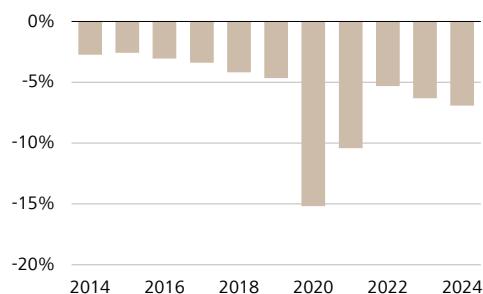
**Rien n'arrête la course record des actions Nvidia, ce qui renforce l'évolution positive des marchés boursiers. Dans le même temps, les droits de douane américains planent comme une épée de Damoclès sur les marchés financiers.**



## GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

### «Big Beautiful Deficit»

Déficit budgétaire américain, en % du PIB



Sources: Bloomberg, CIO Office Raiffeisen Suisse

Les Etats-Unis vivent à crédit. Depuis la pandémie de coronavirus, l'excédent annuel des dépenses est constamment supérieur à 5% du produit intérieur brut (PIB). Avec l'entrée en vigueur de la loi budgétaire controversée de Trump surnommée «Big Beautiful Bill», le déficit budgétaire restera élevé dans les années à venir. En conséquence, la dette colossale continuera d'augmenter rapidement. La confiance des investisseurs dans les Etats-Unis en pâtit, ce qui va affaiblir durablement le dollar.



## GROS PLAN

### Airesis sera retirée de la cotation

Les actionnaires de la société de participation Airesis ont approuvé la décotation. Après l'insolvabilité de sa principale participation, la marque de sport Le Coq Sportif, la capitalisation s'est réduite à environ 3,5 millions de francs actuellement.



## LE PROGRAMME

### Les grandes banques américaines présentent leurs résultats

La semaine prochaine, Citigroup, J.P.Morgan, Wells Fargo, Bank of America et Goldman Sachs publieront leurs comptes trimestriels. Ils donneront ainsi un aperçu de la situation conjoncturelle des Etats-Unis.

**Nvidia franchit la barre des 4 mille milliards de dollars:** les actions du producteur de puces Nvidia ont grimpé durant cette semaine à un plafond historique de 164.42 dollars US. C'est la première entreprise à avoir atteint une capitalisation boursière de 4'000 milliards de dollars. Cela correspond à environ trois fois la capitalisation de l'ensemble du SMI.

**En attente des chiffres semestriels:** après un faible début de semaine, le SMI s'est redressé pendant cette semaine. Au total, il en résulte toutefois un maintien à un niveau stable. Durant les neuf premiers mois de l'exercice 2024–2025, le fabricant de chocolat Barry Callebaut a vendu en volume 6,3% de moins en glissement annuel. Par ailleurs, ses perspectives ont été revues à la baisse, ce que les investisseurs ont validé par des baisses de cours notables. Le fait que son chiffre d'affaires ait augmenté de près de 50% est dû à la hausse du prix du cacao. Pour le reste, le marché suisse a connu une semaine de négocie relativement calme. Les investisseurs semblent attendre la saison des résultats, qui s'intensifiera également la semaine prochaine dans notre pays. Avec le groupe industriel ABB et le groupe pharmaceutique Novartis, deux entreprises du SMI présenteront également leurs chiffres. A cela s'ajoute l'annonce du chiffre d'affaires du fabricant de produits de luxe Richemont et des actifs sous gestion du gérant de fortune Partners Group spécialisé dans les placements en private equity.

**Reporté mais pas annulé:** le 9 juillet, les droits de douane américains sur les importations devaient entrer en vigueur. Le jour où le sursis a pris fin était donc attendu avec appréhension. Bien que le gouvernement américain ait imposé des droits de douane actualisés à certains pays, la date n'a pas fait long feu. Le délai a désormais été repoussé au 1<sup>er</sup> août. Il semblerait que le gouvernement américain ait sous-estimé la complexité des négociations. Les marchés se sont certes calmés en surface, mais l'incertitude demeure et pèse sur eux comme une épée de Damoclès.

**Droits de douane sur le cuivre:** le gouvernement américain veut imposer des droits de douane de 50% sur les importations de cuivre. Comme les Etats-Unis importent près de la moitié de leur consommation de cuivre de l'étranger, c'est finalement le consommateur qui paiera la note. De la voiture à la climatisation en passant par le réfrigérateur, le métal rouillé est utilisé partout. Cette mesure vise à relancer la production de cuivre aux Etats-Unis. Toutefois, il faudra des années pour que celle-ci soit mise en route.

**UniCredit devient le plus grand actionnaire de la Commerzbank:** la grande banque italienne UniCredit a augmenté sa participation directe dans la banque allemande Commerzbank de 10% à environ 20% en exerçant des instruments financiers et remplace ainsi l'Etat allemand en tant que plus grand actionnaire individuel. Grâce à cette opération, les droits de vote des Italiens doublent. La participation totale (directe et indirecte) d'environ 29% n'a cependant pas changé. Selon le communiqué de presse, UniCredit a l'intention d'augmenter sa participation proportionnellement, en temps voulu, en exerçant les instruments financiers restants. Les actionnaires apprécieront les deux actions. Alors que la valeur des titres Commerzbank a augmenté de près de 90% depuis le début de l'année, les actions UniCredit se sont appréciées de près de 60%.

**La Chine est menacée de déflation:** les prix à la consommation en Chine ont augmenté de 0,1% en juin. Il s'agit de la première hausse depuis cinq mois. Cependant, en raison de son ampleur modeste, le risque de déflation demeure. C'est également ce qu'indique l'évolution des prix à la production qui ont reculé de 3,6% en juin. Ceux-ci sont considérés comme un indicateur avancé de l'évolution des prix à la consommation. La raison de la baisse des prix est la faible demande intérieure qui pousse les producteurs chinois à réduire leurs tarifs. Cependant, les consommateurs chinois ont toujours du mal à dépenser leur argent en raison de l'affaiblissement du marché immobilier. A cela s'ajoute la situation.

Jeffrey Hochegger, CFA  
Stratège en placements

**Editeur**

Raiffeisen Suisse  
CIO Office  
Raiffeisenplatz  
9001 St-Gall  
[ciooffice@raiffeisen.ch](mailto:ciooffice@raiffeisen.ch)

**Internet**

[raiffeisen.ch/placements](http://raiffeisen.ch/placements)

**Publications**

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications  
[raiffeisen.ch/marches-opinions](http://raiffeisen.ch/marches-opinions)

**Conseil**

Contactez votre conseiller ou votre Banque  
Raiffeisen locale  
[raiffeisen.ch/web/ma+banque](http://raiffeisen.ch/web/ma+banque)

**Mentions légales**

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis.

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple les prospectus [de base], le contrat de fonds, la feuille d'information de base [FIB] / Key Information Document [KID], les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall ou sur [raiffeisen.ch](http://raiffeisen.ch). Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse ainsi que les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.